

Modifier les imputations comptables de la GRH

Les imputations comptables sont définies dans la fiche contrat dans le pavé 10 - Comptabilisation, sur la ligne Imputations

Aout 2024

1 - Généralités 2 - Compléments 3 - Horaires 4 - Eléments de salaire 5 - Eléments constants
6 - Anciennetés 7 - Droits à congés 8 - Régime 9 - Mode de paiement 10 - Comptabilisation

Fiche contractuelle n° 1 (Médecin coord...)

- Généralités
- Compléments généralités
- Horaires
- Eléments de salaire
- Eléments constants
- Ancienneté
- Droits à congés
- Régime - Plafond
- Mode de paiement
- Comptabilisation
 - Imputations
 - Modifier...

Catégorie comptable	Personnel Médical
Ventilations différenciées	Aucunes

Infos salarié

Section

Entrée le

1 Fiche(s) en CDI

Fiche n°

Médecin coordonn

Horaire

ETP calculé

Coef de base

Coef Anc.

Date Chgt.

Coef chgt.

Fich

En cliquant sur le bouton Modofier, le contenu de la codification s'affiche :

Imputation

Base de répartition : 100

Affectation des postes (Gestion des postes du CBS 2024)

Etab	Poste	Désignation	Répartition
E300/S320		EHPAD/Soins	
	3233	Médecin coordonateur - DARABY Laurence (300006)	100/100

Ventilation comptable générale et analytique

Etab	Trait	Vent	Code	Désignation	Répartition
E300/S320				EHPAD/Soins	100/100
	CHAR				100
			0010	Médecins	100

Ventilation générale Ventilation par poste Traitement analytique Ventilation analytique Code analytique

La partie haute, intitulée Affectation des postes, concerne la ventilation budgétaire liée au contrôle budgétaire des salaires (ou CBS) et au compte administratif, accessibles en GRH budget.

La partie basse, intitulée Ventilation comptable générale et analytique concerne la comptabilisation et donc la génération des écritures en comptabilité.

Toute modification faite à ce niveau concerne la génération des écritures à partir du mois de paye en cours ; dans notre exemple, le mois d'août 2024 (surligné en jaune dans la 1ère copie d'écran de cette page). Cela n'a aucune conséquence sur des calculs rétroactifs de charges et journaux.

La paye est gérée mensuellement. les imputations comptables, analytiques et budgétaires sont stockées mensuellement en historique afin d'être modifiées en cas de besoin et ainsi régénérer les écritures des mois échus.

Comment procéder ?

Dans le base de la fiche contrat, dans la barre de boutons, figure un bouton avec une page blanche et un V rouge intitulé Modifier les ventilations historisées :



En l'activant, le programme affiche le contenu de l'historique des ventilations du contrat :

Modification des ventilations en historique de paye

Élément sélectionné : Contrat 300006.1.1.0 - Médecin coordonnateur
 Période de paye de Juillet 2024
 Catégorie comptable : 1003 - Personnel Médical Structure : E300/S301

Élément concerné : 300006.1.1.0 - Médecin coordonnateur
 Ajustement de taxe salaire

Période de paye :
 2006
 2007
 2008
 2009
 2010
 2011
 2012
 2013
 2014
 2015
 2016
 2017
 2018
 2019
 2020
 2021
 2022
 2023
 2024
 Janvier
 Février
 Mars
 Avril
 Mai
 Juin
 Juillet

Affectation par poste :

Etab	Poste	Désignation	Répartition
E300/S320	3233	Médecin coordonnateur - DARABY Laurence (300006)	100/100

Affectation générale et analytique :

Etab	Trait	Vent	Code	Désignation	Répartition
E300/S320	CHAR		0010	Médecins	100/100

Ne voir que les éléments ayant une ventilation spécifique. Voir les ajustements de taxe sur les salaires

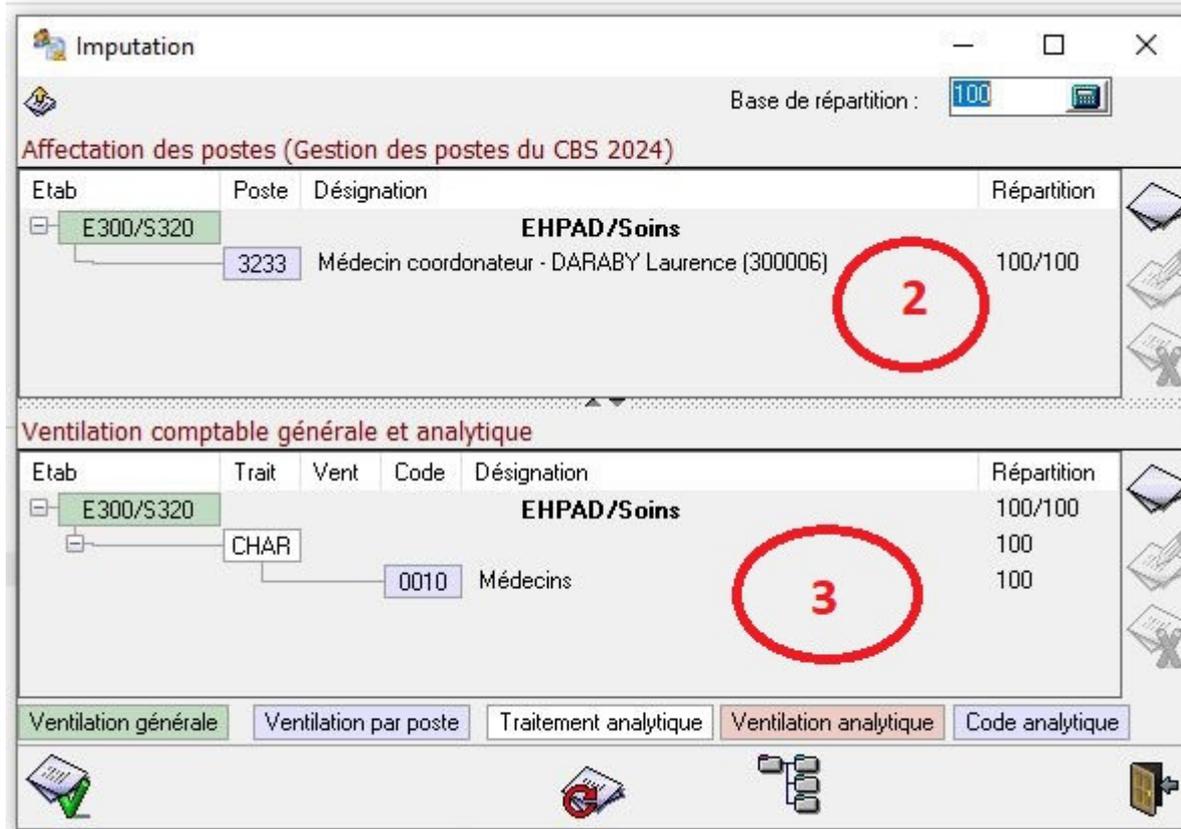
L'écran est subdivisé en 4 parties :

1. Cette partie concerne les rubriques ayant une ventilation spécifique affectée lors de la saisie de la variable et qui déroge à la ventilation du salarié
2. Cette partie concerne les affectations budgétaires liées au CBS
3. Cette partie concerne la génération des écritures comptables et analytiques
4. Cette partie contient dans les années passées et tous les mois d'historique du contrat

Pour modifier une ventilation rétroactive, il faut :

- Sélectionner le mois concerné
- Activer le bouton avec le crayon pour passer en modification (entouré d'un ovale jaune sur la copie d'écran). L'écran se présente comme celui de modification de la fiche contrat. Son

utilisation est identique. Les parties 2 et 3 de l'écran précédent sont reprises comme suit :

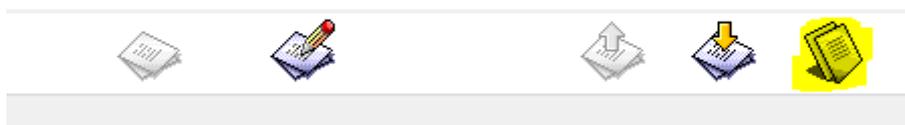


Dans la partie dédiée à la comptabilité, dans l'exemple ci-dessus, la personne a également une ventilation analytique, ligne "CHAR" et "0010 Médecins". En bas de page, nous rappelons comment saisir une ventilation analytique.

- Valider par le V vert quand la saisie est terminée
- Reproduire la saisie pour tous les mois concernés

Variante si toute l'année est concernée

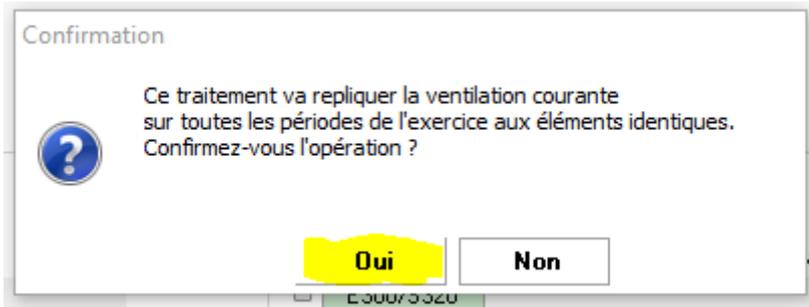
Il faut utiliser le bouton Traitements complémentaires :



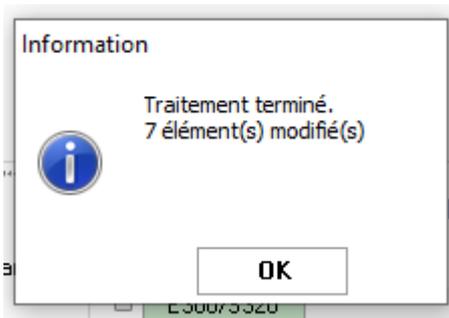
Cette option propose 5 choix différents :

- Appliquer la ventilation courante à tous les éléments de la fiche contractuelle
- **Appliquer la ventilation courante à toutes les périodes de l'exercice pour l'élément sélectionné**
- Utiliser l'établissement section actuel de la fiche comme établissement section de référence
- Utiliser l'établissement section historisé de la fiche comme établissement section de référence pour la ventilation courante
- Supprimer les ventilations de tous les éléments de la fiche contractuelle pour la période courante

C'est la deuxième ligne qu'il faut sélectionner. Le programme vous propose de dupliquer la ventilation sur tous les mois de l'exercice



Une fois le traitement terminé, le programme affiche :



Il faut utiliser le menu Traitements pour lancer la génération des écritures comptables des mois concernés par les charges et journaux.

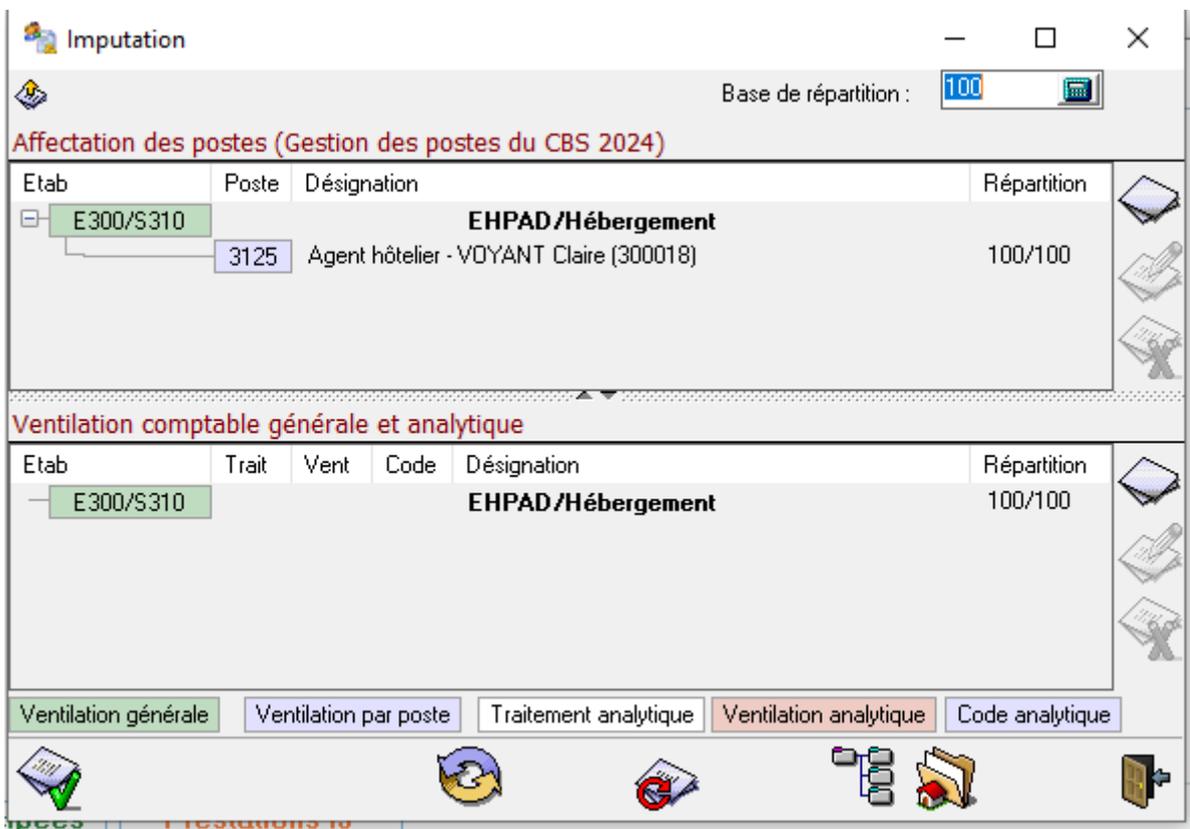
JEU D'ESSAI JFK

2024
Août

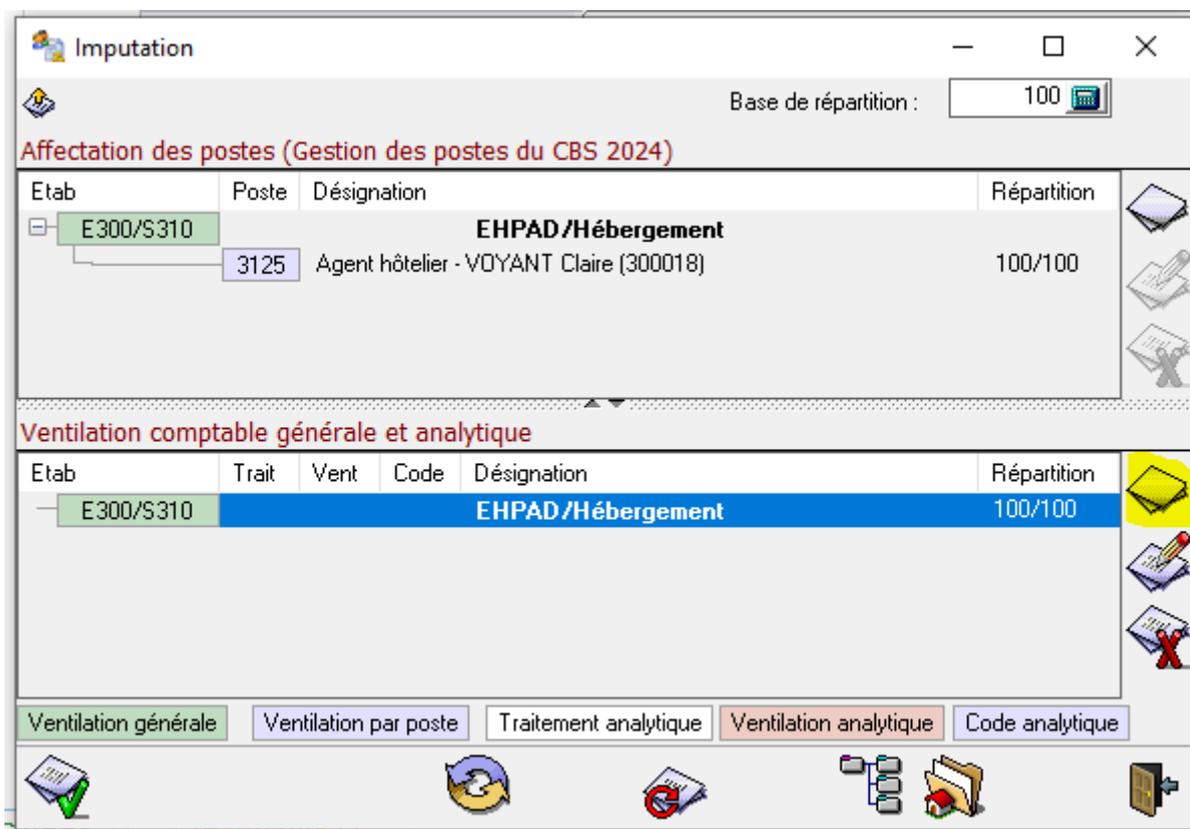


Rappel : comment saisir une affectation analytique ?

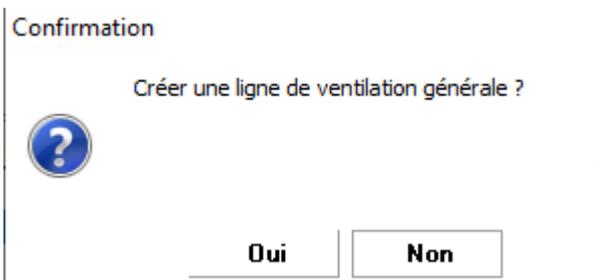
Quand il faut ajouter une répartition analytique, la fiche se présente comme ceci :



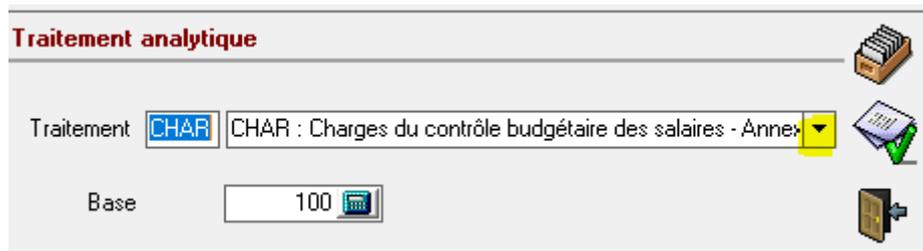
Il faut cliquer sur la ligne de ventilation générale concernée et cliquer sur le bouton "Insérer une ligne" :



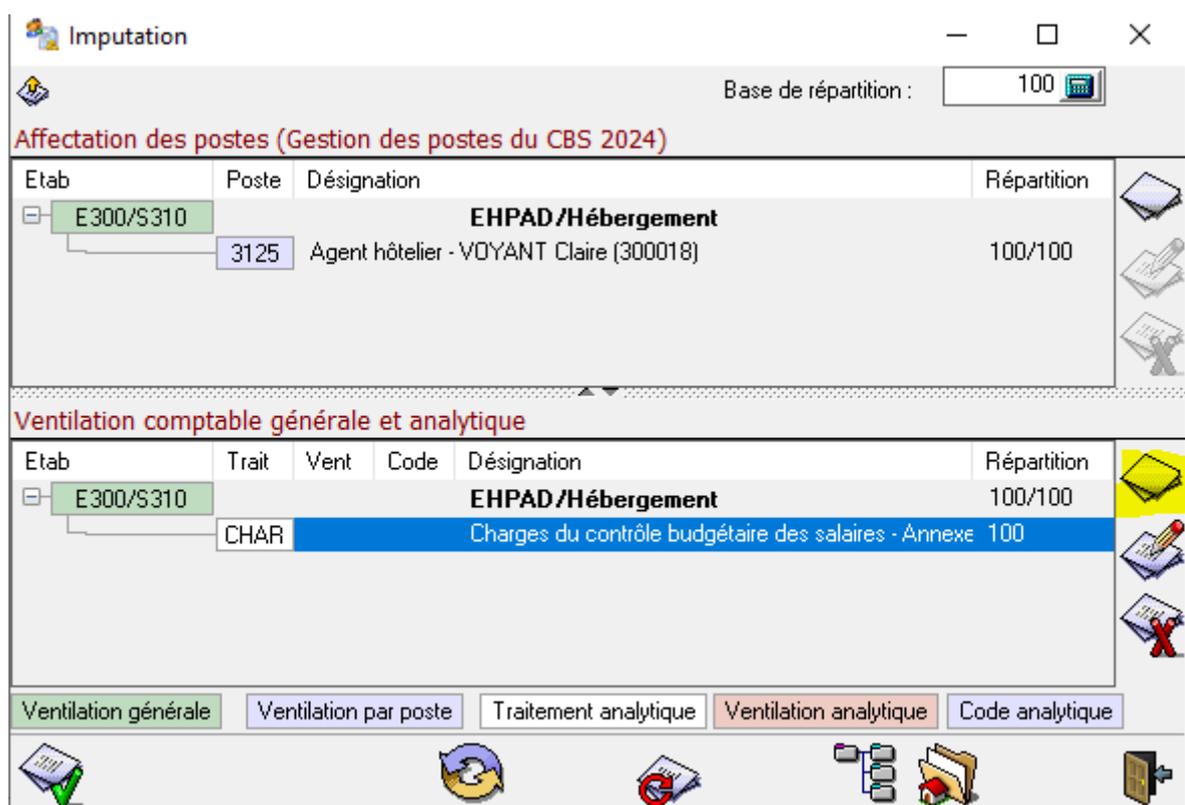
Le programme pose la question suivante :



Il faut répondre Non. Comme la partie du bas est consacrée aux imputations générales et analytiques, le fait de répondre Non à la ventilation générale permet de basculer sur la saisie analytique en proposant le premier traitement codifié en comptabilité et ouvert à la GRH



Si plusieurs traitements analytiques sont ouverts à la GRH, il faut utiliser l'ascenseur pour sélectionner le bon et valider par le V vert. Ainsi, une nouvelle ligne apparaît à l'écran :



Cette ligne est déjà présélectionnée. Il faut à nouveau cliquer sur le bouton "Insérer une ligne". Le programme affiche la liste des codes analytiques existants en se positionnant sur le premier. Il faut utiliser l'ascenseur pour sélectionner le bon et valider par le V vert :

Code analytique

Code

Montant

L'écran se présente comme suit :

Imputation

Base de répartition :

Affectation des postes (Gestion des postes du CBS 2024)

Etab	Poste	Désignation	Répartition
E300/S310		EHPAD/Hébergement	
	3125	Agent hôtelier - VOYANT Claire (300018)	100/100

Ventilation comptable générale et analytique

Etab	Trait	Vent	Code	Désignation	Répartition
E300/S310				EHPAD/Hébergement	100/100
	CHAR			Charges du contrôle budgétaire des salaires - Annexe	100
			0002	Diététicien - Cuisine - Services généraux	100

Ventilation générale Ventilation par poste Traitement analytique Ventilation analytique Code analytique

Chaque ligne est référencée par un code couleur expliqué par la ligne de commentaire.

Ne pas oublier de valider l'écran de codification des imputations pour enregistrer la modification.

Revision #5

Created 13 August 2024 09:37:11 by Jean François KERSERHO

Updated 27 August 2024 08:06:10 by Jean François KERSERHO